



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dependance

Question écrite n° 4300

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, si le Gouvernement a d'ores et déjà retenu des orientations en matière de dépendance des personnes âgées. Dans l'affirmative, il aimerait également savoir si parmi ces dispositions compte celle visant à développer la solidarité familiale et à mieux aider les aidants.

Texte de la réponse

Avec l'allongement de la durée de la vie, conséquence des progrès médicaux, de l'amélioration du niveau de vie et de la protection sociale, le nombre de personnes âgées s'accroît rapidement et, avec lui, le phénomène de la dépendance qui pose des problèmes familiaux, financiers et sociaux et qui constitue un problème à résoudre pour notre société en cette fin de siècle. Le Gouvernement est très attaché à l'amélioration du dispositif actuel de prise en charge de la dépendance et veillera à ce que des réponses durables y soient apportées. Le débat qui s'est déroulé au Sénat, lors de la dernière session parlementaire à ce sujet, a été l'occasion de rappeler l'importance de ces enjeux pour notre société et il a permis d'en montrer les éléments les plus fondamentaux. À partir de l'ensemble des réflexions et propositions qui ont été faites sur ce sujet, les services du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville s'emploient à l'élaboration de solutions concrètes qui permettront au Gouvernement de présenter, à l'automne, les options retenues.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4300

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2151

Réponse publiée le : 27 septembre 1993, page 3171